



Le site de Rivières compte 27 permanents et établi plus de 250 contrats saisonniers annuels.

Parmi ces contrats, plus de 40 à 45% font partie de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

Présent depuis 1963 sur la commune, (dont les premiers champs d'essais en 1958) le centre de recherche de Rivières est une des premières stations du groupe R.A.G.T à avoir été créée. Le but de sa création était de fournir aux agriculteurs locaux des variétés de grande culture adaptées à la région.

Depuis cette date l'entreprise a grandi et a, aujourd'hui, un rayonnement mondial. Le site de Rivières a suivi cette évolution tout en conservant son ambition des origines : fournir aux agriculteurs des variétés performantes, limitant l'utilisation de produits phytosanitaires, adaptées aux stress climatiques, répondant aux critères des transformateurs et des consommateurs.

Porté initialement par la société de recherche RAGT 2n et filiale de RAGT Semences, son siège est basé à Druelle, près de Rodez dans l'Aveyron, d'où elle garde fortement ses racines.

L'activité Appui :

Les services techniques et administratifs fournissent aux équipes les moyens pour exécuter le travail (bâtiments, matériel d'expérimentation, moyens humains...).

Ces services dits « Appui Sections » permettent aux programmes de sélection d'implanter des parcelles d'expérimentation dans toute la France, mais aussi dans le département où une centaine de parcelles de production y sont implantées chaque année.

E.A.R.L. Bailly

« Nous accueillons RAGT 2n sur certains îlots propices aux différentes cultures et selon les besoins de RAGT 2n depuis de nombreuses années sur notre exploitation.

Un travail rigoureux dans des délais impartis doit être fourni afin de garantir une prestation de qualité.

Au fil des années, un réel partenariat s'est développé entre notre exploitation et RAGT 2n.

En tant qu'agriculteurs, nous sommes fiers de pouvoir participer, de notre manière, à la création de nouvelles variétés qui sauront relever les défis des années à venir, grâce au savoir-faire et à la volonté de RAGT 2n. »

Le centre de recherche possède aussi 55 hectares sur la commune, surfaces travaillées en intégralité par un agriculteur riverain, permettant ainsi aux salariés de se consacrer pleinement aux travaux de recherches.



L'activité de sélection :

Elle se fait sur 4 espèces :

1/ Le **maïs**, qui représente la plus grosse activité de recherche avec deux programmes de sélection, un pour le sud-ouest de la France et un plus orienté pays de l'est, basé sur la résistance à la sécheresse, la tolérance aux stress.

2/ Le **tournesol**, il est sélectionné pour sa teneur en huile et productivité grainière mais aussi pour sa tolérance aux maladies (phomopsis, sclerotinia, mildiou...).

3/ Le **sorgho**, plante adaptée à la chaleur et tolérante au stress hydrique, permet de valoriser des conditions de culture sans irrigation fréquente dans la région.

TEMOIGNAGE : Jennifer, salariée à la sélection maïs :

« Après obtention en 2015 d'un BTSA ACSE à Toulouse, j'ai découvert le centre de recherche de Rivières l'été 2015, où je suis venue travailler dans la pépinière sorgho de la pollinisation à la récolte.

Très vite attirée par ce métier rythmé au fil des saisons qui combine le travail au champ et au bureau, j'ai eu la chance de pouvoir postuler au sein de l'équipe de sélection maïs, poste en CDI que j'occupe depuis maintenant un an.

J'ai pu aussi apprécier la bonne ambiance et l'esprit d'équipe présent au sein de la station, ce qui m'a permis de m'intégrer très rapidement ».

4/ Le **soja**, aliments de base pour le bétail avec son fort taux protéique, plante essentielle dans la rotation qui restitue l'azote du sol aux parcelles suivantes, limitant ainsi les futurs apports d'azote.



Sommaire

- Infos administratives	p. 2
- Du côté de l'école	p. 4
- Du côté des enfants	p. 5
- Info santé	p. 6
- Du côté de la mairie	p. 7
- Retour sur les inaugurations	p. 10
- Recensement de la population	p. 12
- Côté local	p. 13
- Du côté d'Aiguelèze	p. 14
- A vos agendas	p. 16
- Brèves communales	p. 17
- Hommage	p. 18
- Etat civil	p. 19
- RAGT 2n	p. 20

Permanence des élus

Le mardi après-midi ou
samedi matin sur rdv.

Contacts mairie

Accueil :
05.63.41.72.65

Mail :
rivieres.mairie@wanadoo.fr

Site internet :
www.rivieres.mairie@wanadoo.fr

Facebook :
www.facebook.com/mairiederivieres

*La dernière réunion publique du mandat se tiendra le **vendredi 28 juin à 20h30** dans la salle communale.*

Les points suivants seront abordés :

- Aqua-Parc
- Port d'Aiguelèze
- Recensement de la population

Editorial...

Les élus du conseil municipal de Rivières et moi-même, avons souhaité partager avec les habitants et les partenaires les réalisations récentes : Monument aux morts, nouvelle classe, rénovation thermique et fin des travaux de la salle des fêtes, un apéritif (préparé par la Javanaise) et repas des aînés (préparé par les restaurant du Cèdre) qui est venu clôturer ce moment et fût l'occasion de revenir sur certains sujets...

Les commémorations... Le conseil avec les principaux acteurs mènent une réflexion pour repositionner les commémorations permettant une participation citoyenne plus importante et dans des temps scolaires pour mettre du sens à ces célébrations. « Préservons la PAIX », c'est quoi ? Nous souhaitons faire des cérémonies commémoratives les jours d'école et au moment des festivités. Nous garderons le 17 août, car un fait de guerre sur notre commune (attaque d'une colonne de char sur la 988 en août 1944) mérite toute notre reconnaissance.

L'agrandissement de la classe et la rénovation du bâtiment scolaire... nous sommes en population pas loin de 1 100 habitants et avons plus de 125 enfants à l'école, il était donc nécessaire d'ouvrir une cinquième classe : transformation du préau et du garage en classe, avec un réaménagement total de la cour côté primaire.

La deuxième phase a été la rénovation thermique où nous avons pu profiter du financement de la Communauté d'Agglomération dans le cadre du *plan énergie positive et croise verte*. Ravi de voir une école dynamique et un périscolaire en harmonie avec le projet éducatif communautaire : continuons à travailler ensemble chacun à notre place...

La rénovation et la mise en accessibilité de la salle des fêtes... Ces travaux sont enfin terminés, le coût de l'ensemble du projet s'élève à plus de 200 000 € (aide de l'état 41 000 € et aide du département 65 000€). Le reste est financé par le budget communal et surtout par un emprunt. Nous pourrions atténuer le coût du reste à charge, en installant des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle. Les associations, l'école, la crèche et les particuliers vont pouvoir à nouveau utiliser cette salle communale.

L'été s'annonce animé... Retrouvons-nous lors des Marchés de Pays tous les lundis, à la baignade sous le pavillon bleu ou encore pour les plus jeunes ou les plus sportifs sur le parc de modules gonflables terrestres et aquatiques et pourquoi sur la Rosalie...

Vive l'engagement citoyen pour un mieux vivre ensemble dans l'intérêt de tous.

Infos pratiques...

Horaires mairie

Lundi : 8h30 - 12h00

Mardi/Jeudi/Vendredi : 13h30 - 17h00

Samedi : 10h00 - 12h00 (le 1er samedi du mois)

Communauté d'Agglomération

Communauté d'Agglomération GAILLAC-GRAULHET

Técou / BP 80 133 - 81 604 GAILLAC CEDEX

Tél : 05.63.53.61.61

Ecole

Les inscriptions se font auprès de la mairie de résidence de l'enfant.

Fournir : 1 justificatif de domicile, le carnet de santé (vaccinations) , livret de famille, certificat médical d'aptitude de vie en collectivité, certificat de radiation

ALAE de Rivières

Accueil à la semaine de l'ALAE :

lun, mar, jeu, ven : 7h30-8h35 / 12h00-13h50 / 16h35-18h30

mercredi : 7h30-8h35

Accueil des mercredis en ALAE Multi-sites : 12h00-18h30

Contact : 05.63.41.40.45 - alaemultisites@gmail.com

ALSH « Les Elfes des Vignes »

Le centre de loisirs intercommunal est ouvert pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

Contact : 06.59.07.07.96 - loisirselfes@gmail.com

Le centre est fermé en août et décembre.

Crèche « Les Rifilous »

Accueil des enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

Contact : 05.31.51.07.37

Carte d'identité et passeport

S'adresser à la mairie de Gaillac : 05.63.81.20.20

Fournir : 2 photos, 1 justificatif de domicile à votre nom, un acte de naissance de moins de 3 mois si pas de carte sécurisée présentée, une ancienne carte si renouvellement ou modification, 1 timbre fiscal de 25€ si perte ou vol de la carte.

Recensement militaire

Dès le jour de leurs 16 ans, les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette formalité est indispensable pour s'inscrire au permis de conduire et aux examens.

Inscriptions électorales

A compter du 1er janvier 2019, vous pouvez venir vous inscrire tout au long de l'année et maximum six semaines avant la date d'un scrutin.

Fournir : 1 justificatif de domicile, une pièce d'identité.

Déchèterie

Du lundi au samedi : 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h50

Contact : 05.63.57.27.82

Adresse : Avenue Guynemer - 81 600 GAILLAC

ADMR

L'aide à domicile en milieu rural :

Gaillac (aide à domicile et soignant, accueil de jour) : 05.63.41.73.72

Marssac (aides ménagères, repas, promenade) : 05.63.53.09.83

Assistante sociale

Patricia SALVETAT reçoit **sur rdv** le mardi et vendredi de 9h30 à 11h30 et le mercredi de 14h00 à 16h00 :

Contact : 05.63.81.21.81

Adresse : 12 rue Hippolyte Rigal - 81 600 GAILLAC

Etat civil du 1er semestre 2019*...



Naissances

- Bilel FATIH	30 janvier 2019
- Maïron MARTINIERE	05 mars 2019
- Léhana LACAN	01 mars 2019
- Rio BERNAT RAYNAL	22 mai 2019
- Lénéelle BEDIER BARBIER	07 juin 2019

PACS

- Laury RAYNAL / Nicolas BERNAT	26 février 2019
- Nathalie HYPPOLITO / Samuel CALMET	03 juin 2019
- Eve SANCHEZ--DUFOURMENTEL / HINOJOSA ROJAS Herman	14 juin 2019
- FIORET Joëlle / LEVEAU Denis	18 juin 2019
- MAILLEZ Johanna / GAUBERT Florian	25 juin 2019



Mariage

- Néant



Baptême civil

- Néant



Décès

- Carmen ROMERA	19 janvier 2019
- Robert SALABERT	30 janvier 2019



* données recueillies à la date d'impression

Un dernier hommage...

Robert SALABERT

Discours de Christophe HERIN (Maire) lors de son hommage à Robert SALABERT (Maire Honoraire)

Chers Concitoyens,

En ce jour de deuil, nous sommes là, sur la place de la mairie avec vous, Monsieur le Maire Honoraire : Monsieur Robert SALABERT.

Votre famille a souhaité que vous puissiez faire une halte sur cette place, devant la maison commune que vous connaissez bien. Vous êtes ici chez vous.

Nous sommes tous là pour partager une cérémonie républicaine pour vous qui avez passé beaucoup de temps pour honorer votre rôle d' élu, de Maire.

Etre choisi par les administrés et par son conseil municipal pour assurer, assumer les fonctions de Maire est une belle reconnaissance de l'intérêt que vous avez porté à la commune de Rivières. Vous avez œuvré tout au long de vos mandats à beaucoup de réalisations que nous voyons aujourd'hui et qui ont structuré notre village :

- Pour l'école, avec la création de l'école maternelle en 1985 et son extension en 2005, mais aussi la rénovation de l'intérieur de l'école primaire. Monsieur Le Maire Honoraire, sachez que nous continuons cet engagement.

- Pour l'église et son cimetière, vous avez aussi su mobiliser les élus pour la rénovation mais aussi la restauration du retable. Il est aujourd'hui classé grâce à celles-ci.

Vous avez également contribué à l'agrandissement du cimetière et à la création d'un parking.

- Monsieur le Maire Honoraire, vous aviez aussi une fibre sportive avec la création d'un stade de foot et ses vestiaires, puis la création du terrain de pétanque mais aussi deux terrains de tennis et un terrain de basket.

- Vous avez, Monsieur SALABERT Robert, aménagé cette place et ce rond-point où nous sommes aujourd'hui ; rénové la salle des fêtes, créé des ateliers municipaux ainsi que la salle des associations. Je n'oublie pas la mairie aussi, que vous avez agrandie avec des bureaux en plus.

Au début de votre engagement d' élu, nous étions moins de 400 riviéroises et riviérois, nous sommes plus de 1 000 aujourd'hui pour vous dire au revoir et à vous dire MERCI pour toutes ces réalisations. Dans votre parcours d' élu et de maire vous avez été un bâtisseur, un aménageur... nous le voyons encore aujourd'hui ; Mais je suis bien placé pour savoir que parfois, ce n'est pas qu'un long fleuve tranquille, ce n'est pas toujours facile... D'abord pour les proches, et oui, être élu prend du temps, c'est un vrai engagement. Ensuite vous avez eu quelques réalisations plus difficiles à porter comme l'élargissement de la voie communale 1 ou encore la démolition du presbytère... mais tout cela ne vous a pas empêché d'être remarquablement réélu. Pour avoir consacré votre temps à la gestion de notre commune, nous sommes là car nous vous en sommes reconnaissants. Avant de conclure, je vous propose à tous une minute de silence, pour marquer la reconnaissance des Riviéroises et Riviérois et de ceux qui vous ont connu.

Pour finir cet hommage républicain, je partage avec vous tous quelques minutes que j'ai vécu avec lui en mars 2008, oui, Monsieur SALABERT était venu me donner les clés de la mairie et il m'a dit : « Je te les confie ! ». Et j'ai compris bien plus tard qu'il ne m'avait pas transmis que des clés...

Voilà, Monsieur Robert SALABERT, vous pouvez être fier de votre engagement républicain. A vos proches aujourd'hui en deuil, je leur dis que nous partageons leur peine et qu'ils peuvent compter sur le soutien de la commune et sur la compassion de tous ses habitants.

En mon nom propre et en celui de tous ceux qui sont présents, je vous exprime, Madame SALABERT, ainsi qu'à vos proches, mes sincères condoléances les plus attristées et ma plus profonde sympathie.

Au revoir Monsieur SALABERT, Maire Honoraire de Rivières.

Nous nous souviendrons de lui dans ses fonctions de :

- **Maire de 1983 à 2008**
- *1er adjoint de 1977 à 1983*
- *Conseiller municipal depuis 1971*

Mais aussi :

- *Président du SIAEP du Gaillacois de 2001 à 2005*
- *Délégué syndical du SIAEP du Gaillacois dès 1977*



Rivières - Place de la mairie - le 4 février 2019.

Participation citoyenne

Certains quartiers sont touchés par des phénomènes de délinquance multiformes (*cambriolages, démarchages conduisant à des escroqueries, dégradations et incivilités diverses...*), dont les causes sont aisément identifiables (lieux isolés, appât du gain, personnes seules, etc.).

La protection « participation citoyenne » offre de nombreux avantages en ce qu'elle permet :

- **de rassurer la population** : par la connaissance d'un réseau structuré de personnes vigilantes aux faits anormaux et en mesure de prévenir les autorités en charge de la sécurité publique,

- **d'améliorer la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance d'appropriation** : par l'alerte locale,

- **d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité** : par une attention mutuelle, entre voisins d'un même secteur.

Le dispositif de « **participation citoyenne** » repose sur une **démarche partenariale et solidaire**, associant les habitants à la protection de leur environnement, selon une organisation qui définit clairement le rôle de chacun. Ce dispositif est mis en place sur la commune depuis plusieurs années .

Le rôle de chacun est défini selon les axes majeurs suivants :

- **Le maire** : Élément central en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre de l'animation et du suivi du dispositif.

- **Les résidents** : Afin de leur faire acquérir un comportement de nature à mettre en échec la délinquance, les personnes volontaires seront sensibilisées à certaines actions.

Cette sensibilisation visera à développer :

- **l'accomplissement d'actes élémentaires de prévention** : **telles** que la surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, le ramassage du courrier, etc.

- **une posture de vigilance accrue** : à l'égard des événements et des comportements suspects (passage plus fréquents de véhicules, de démarcheurs, etc).

- **l'acquisition du réflexe de signalement aux autorités compétentes** : de tous faits anormaux (tags, incivilités en tous genres, dégradations, etc).

La gendarmerie : Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie nationale qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. La brigade de gendarmerie locale doit également, en étroite collaboration avec le maire, communiquer des éléments aux résidents volontaires du réseau de « participation citoyenne », afin de les alerter sur des phénomènes de délinquances pouvant impacter le quartier, la zone, ou la commune concernée. Un rapport sur les conditions de mise en œuvre du protocole (contacts, interventions, etc.), mais aussi, sur le bilan des actions et l'analyse de la délinquance locale, doit être réalisé par la gendarmerie, au moins une fois par an, et communiqué au maire de la commune signataire du protocole.

En conclusion, une fois le principe adopté, un protocole est co-signé par le préfet, le procureur de la république, le maire et le commandant du groupement de gendarmerie départementale. D'une durée de deux ans, ce protocole peut être dénoncé par l'un des partis après un préavis de six mois.



Ce panneau est visible aux entrées du village et hameaux.

Du côté de l'école...

Ecole / ALAE

Chers habitants de Rivières,

La fin d'année s'est très bien passée à l'ALAE, nous avons bien festoyé : activités et décorations, repas, petits cadeaux, chocolat chaud et visite du Papa Noël.



Après les vacances de Noël, c'est tous ensemble, petits et grands, que nous avons préparé le Carnaval.

La journée du défilé a été magnifique, riche en couleurs, en danses et en émotions.

Nous avons aussi eu la chance d'avoir un temps très clément grâce auquel nous avons fait beaucoup d'activités de plein air : jeux sportifs, photographies, jardin, Arts créatifs, Éveil des Sens...

Nous avons même fait une rencontre sportive au mois de Juin avec les enfants des classes de CM1 et de CM2 du Multisites lors d'un jeudi après-midi sur le temps des NAP.

Et afin de bien terminer cette année scolaire, nous continuons de nous occuper des jardins, de parer l'ALAE de beaucoup de couleur et bonne humeur.

Le 28 Juin, c'est une grande Kermesse qui a clôturé cette fin d'année pour nous. »

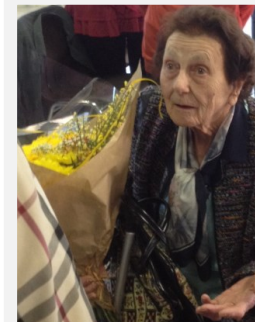


Vous souhaitant un bel été !

Les enfants de l'ALAE...



Brèves communales...



*C'était au printemps 1929...
Le 21 février naissait au lieu-dit « La Prade » une petite fille
nommée Jeannine MASSOUTIE...*



*... et c'est le 21 février 2019
que la famille et les amis de Jeannine BROS
lui ont préparé une petite surprise afin de lui
souhaiter ses 90 printemps !*



Sur cette photo prise devant l'école de la Pougetterie en 1938, c'est très émue qu'elle a bien-sûr reconnu tout ces anciens camarades... Et vous, les reconnaissez-vous ?



Rang 1 : Marcel IRISSOU - Aimé BLANC - Hervé LATGÉ - Pierre MANAVIT - Jean FRANÇOIS - René MEDALE - Georges MEDALE
Rang 2 : Reine FARENC - Noëlle VIALAR - Henriette MAËS - Odette RODIER - Lucette PIOL - Simone MAËS - Simone BLANC
Rang 3 : Lucette ROUQUETTE - Olivia PIGNOU - Aline PIGNOU - Eliette GRACIEUX - Jeannine MASSOUTIE - Yves FARENC
Rang 4 : Marcel PAGES - Marcelle MEDALE - Yvette IRISSOU - Suzette LACLAU - André ROBERT - Ginette MAIGNAL -
Paulette IRISSOU - ? LATGÉ - André WOGIER

A vos agendas...



Lundi 8 juillet - Aire de pique-nique d'Aiguelèze

Marché de pays - Municipalité en lien avec « L'Association des Parents d'Élèves »

Animation musicale : **Du vent dans les cordes (musique classique)**



Lundi 15 juillet - Aire de pique-nique d'Aiguelèze

Marché de pays - Municipalité en lien avec « L'Association des Parents d'Élèves »

Animation musicale : **Cédric Bautista (ambiance Gipsy)**



Lundi 22 juillet - Aire de pique-nique d'Aiguelèze

Marché de pays - Municipalité en lien avec le « Comité des fêtes »

Animation musicale : **Duo So'fa (chansons étrangères)**



Samedi 27 et dimanche 28 juillet

Festival « Fête de l'eau » - Boats and Potes

Feu d'artifice le samedi soir



Lundi 29 juillet - Aire de pique-nique d'Aiguelèze

Marché de pays - Municipalité en lien avec le « Comité des fêtes »

Animation musicale : **Choupa Pop (pop française & étrangère)**



Lundi 5 août - Aire de pique-nique d'Aiguelèze

Marché de pays - Municipalité en lien avec le « Comité des fêtes »

Animation musicale : **Lou Lewis (chanson française)**



Lundi 12 août - Aire de pique-nique d'Aiguelèze

Marché de pays - Municipalité en lien avec « Génération mouvement »

Animation musicale : **Karaoké**



Lundi 19 août - Aire de pique-nique d'Aiguelèze

Marché de pays - Municipalité en lien avec « Génération mouvement »

Animation musicale : **JMP & son accordéon**



Lundi 26 août - Aire de pique-nique d'Aiguelèze

Marché de pays - Municipalité en lien avec « Génération mouvement »

Animation musicale : **Les 4 compagnons de musique**



Jeudi 29 août au dimanche 1er septembre

Festival « Baignade Interdite » - Triple A



Dimanche 8 septembre - Salle des fêtes de Rivières

Thé dansant - Génération mouvement



Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Journée découverte de ski nautique - Ligue Occitanie de ski nautique



Dimanche 29 septembre

Vide-grenier - organisé par le « Comité des fêtes »



Mercredi 30 octobre - Salle des fêtes de Rivières

Journée gratuite avec R.S Distribution - Génération mouvement



Mardi 10 décembre - Salle des fêtes de Rivières

Repas de fin d'année - Génération mouvement



Dimanche 22 décembre - Salle des fêtes de Rivières

Thé dansant - Génération mouvement



Les mercredis après-midi
retrouvez l'association
Génération mouvement
à la salle de réunion pour une
ambiance belote, scrabble,
tarot...
et un incontournable petit goûter.

**Anniversaires et lotos
à la petite salle :**

les mercredi 4 septembre, 2
octobre, 6 novembre
et 4 décembre.

Mme FARENC : 05.81.02.47.40



AMAP de Rivières

Nos livraisons de produits ont
lieu chaque **1er mercredi du
mois à 17h30** salle de réunions.

Des informations
complémentaires sont
disponibles sur notre site :
<http://rivieres.reseauamaptarn.fr/>

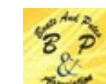
Pour nous contacter :
amaprivieres@gmail.com



M. DON : 06.34.24.00.97



M. MAUREL : 07.82.45.05.21



Thierry : 07.83.54.58.92



Benjamin : 06.16.02.56.59



M. LAVILLE : 06.70.24.50.32

Du côté des enfants...



L'année scolaire 2018/2019 arrive à son terme. Une année bien remplie en terme de rencontres, animations et événements variés, organisés par l'équipe de l'association des parents d'élèves. Vous avez été nombreux à participer à chaque fois et nous vous en remercions.

En effet la soirée d' Halloween et la fête de Noël ont permis de passer un moment convivial notamment lors du lâcher de lanternes.

La bourse aux jouets annuelle a pu avoir lieu malgré une délocalisation dans la salle de Labastide de Lévis et nous remercions également les parents qui nous ont suivi dans le village voisin.

Les élèves de l'école ont ensuite été sollicités pour la vente de billets de tombola (en remplacement du loto qui ne pouvait pas être organisé cette année). Leur mobilisation a conduit à la vente de plus d'une centaine de carnets.

Le seul bémol de l'année a été le report de l'apéro-concert prévu au mois de mai. La météo peu clémente de ce printemps nous a contraint d'organiser cet événement à une date ultérieure que nous ne manquerons pas de vous communiquer. Malheureusement le tirage au sort de la tombola qui devait être réalisé ce soir là a subi le même sort et les détenteurs de billets devront patienter jusqu'à la fête de fin d'année.

Les familles de l'école de Rivières sont donc conviées le 28 juin pour la fête de l'école.

Au programme : *Mise à disposition de jeux en bois, concert et grillades offertes par l'APE...*

Et bien sûr tirage au sort de la tombola.



Nouveauté cette année :

**Nous vous retrouverons également deux fois cet été à la buvette
du marché de pays organisé à Aiguelèze tous les lundi soirs,
l'association sera représentée les 8 et 15 juillet...**

Retrouvez-nous nombreux !

**Sans oublier l'aventure Ri'Vélo'Bus ouverte à
tous les enfants de l'école tous les mercredi
jusqu'à la fin de l'année scolaire.**



N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos avis, suggestions ou pour nous rejoindre :

www.facebook.com/APERivieres/ ou aperivieres@gmail.com

**A très bientôt,
L'équipe de l'A.P.E**

Info santé...



Durant 7 semaines une dizaine de séniors de plus de 60 ans ont suivi le Nutriparcours... Entièrement gratuit (financé par la Conférence des Financeurs suite à un appel à projet lancé par le Conseil Départemental du TARN), le Nutriparcours s'est décliné en 7 ateliers interactifs sur l'alimentation.

Mis en œuvre par **NUTRImania** (regroupement de professionnels aux compétences complémentaires dans le domaine de l'alimentation et la santé), c'est Adèle Bonhammour-Vena, Diététicienne-Nutritionniste sur Gaillac qui a animé ces ateliers sur la commune de Rivières.

POURQUOI UN TEL PARCOURS NUTRITION APRES 60 ANS ?

Parce qu'en termes de nutrition rien n'est jamais joué ! Les besoins nutritionnels sont sans cesse à adapter à l'âge et aux situations de vie de chacun. Nous sommes de plus en plus convaincus que ne pas manger correctement peut avoir des conséquences non négligeables sur la santé. De la même manière, nous savons, qu'apporter au corps les bons aliments et les bons nutriments protège.

LUTTER CONTRE LES FAUSSES IDEES

Durant ce Nutriparcours, j'ai essayé de faire prendre conscience aux participants que certains messages véhiculés dans notre société de consommation n'étaient pas ceux à retenir et qu'à partir d'un certain âge, il était indispensable de les mettre de côté. Parmi ces fausses idées, celle de la perte de poids après 60 ans ! Non accompagnée et non justifiée la perte de poids du senior est un danger pouvant entraîner un état de dénutrition quel que soit le poids d'origine de la personne ! Une personne obèse ou en surpoids peut elle aussi être dénutrie !

N'oubliez pas qu'en vieillissant, les besoins ne diminuent pas, il n'est donc pas justifié de manger moins, sinon, c'est votre autonomie et votre masse musculaire qui en feront les frais.

ARTICULER EQUILIBRE ET PLAISIR

Autour de quelques notions d'équilibre, de cuisson, de composition de repas, de budget alimentaire, chacun a pu partager, témoigner et s'inspirer. Les blasons « Bien manger pour bien vieillir » construits individuellement lors du dernier atelier ont témoigné de la volonté de chacun d'être acteur de son alimentation et du plaisir qu'entraîne repas et partage.

Un grand merci à tous les participants (*Pierrette et Jean-Raoul Blatché, Maryse Bouyssière, Brigitte Delmas, Christiane Farenc, Ginette et Michel Fraysse, Geneviève Lamouroux, Léo Rouquette, Dany Terral*) pour leur bonne humeur !

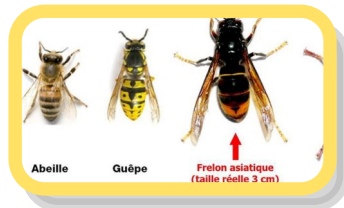
Merci à Monsieur le maire et à Monsieur DON de nous avoir donné la possibilité d'intervenir.



Frelons asiatiques

Si vous pensez avoir repéré un nid de frelons asiatiques chez vous ou sur la voie publique, merci de contacter la mairie qui se chargera de faire intervenir une société privée (désormais hors ressort des pompiers). Ainsi, vous n'aurez aucun frais à votre charge.

Si vous constatez un nid déjà présent l'année passée, sachez que celui-ci est hors d'état de nuire puisqu'il a déjà été traité et que les frelons n'y reviendront pas.



Moustique tigre

Implanté et actif dans les 13 départements de la région Occitanie et dans 51 départements en France, le moustique tigre mesure environ 5 mm, est source de nuisance et pique le jour, se reconnaît à ses rayures noires et blanches sur le corps et les pattes, avec une bande blanche entre le tête et le thorax. Pour les limiter :

- Eliminer les endroits où l'eau peut stagner
- Changer l'eau des plantes et fleurs fréquemment
- Couvrir les réservoirs d'eau et petites piscines



Du côté d'Aiguelèze...

Nouveau : Aqua'Parc

Bienvenue à l'Aqua-Parc d'Aiguelèze, le parc aquatique gonflable du Tarn ! Mis en place sur notre belle rivière Tarn et rattaché à l'espace de loisirs d'Aiguelèze, nos structures gonflables sont là tout l'été pour divertir petits et grands. Cet espace de loisir naturel et familial offre, le temps d'un après-midi ou d'une journée, de magnifiques souvenirs riches en sensations.

En famille, entre collègues ou entre amis, venez passer un moment inoubliable à l'Aqua-Parc où trampolines, balançoires, toboggan géant et parcours vous attendent sur l'eau. Un parc de structures gonflables terrestres ainsi qu'une vente de boissons et glaces sont aussi à votre disposition pour passer un moment agréable et une expérience authentique. Vous trouverez aussi paddle et canoë à louer.



Venez découvrir l'Aqua-Parc !

1500 m² de structures gonflables aquatiques

Location Paddles et Canoës

Structures gonflables Terrestres

Vente de boissons et glaces

Tarifs	2 à 6 ans	6 à 12 ans*	+ 12 ans
1h de structures aquatiques	/	6€	8€
Paddle / Canoë	/	5€/30min 8€/1h	5€/30min 8€/1h
Après-midi structures terrestres	5€	5€	/
Pack Après-midi : structures terrestres et 1h structures aquatiques	/	10€	/

Tarif groupe sur demande.
* Enfants de 6 à 8 ans obligatoirement accompagnés d'un adulte.

Jeux gonflables terrestres

Paddle

Gaillac

Aqua-Parc

Tarn

Albi

Espace de loisirs d'Aiguelèze

06 14 93 91 64

contact@aquaparc.fr / www.aqua-parc.fr

A découvrir...



Découvrez le Tarn...

Le matin, au départ du port de plaisance d'Aiguelèze, une rivière encore sauvage, la vie sur ses berges, sa flore, sa faune : une véritable réserve naturelle...

L'arrivée sous Albi est à couper le souffle.

Renseignements au 05.63.43.59.63



Du côté d'Aiguelèze...

Festival Baignade Interdite - 8ème édition



Festival « Tous à l'eau » - 3ème édition

Les 27 et 28 juillet 2019

Baignade en milieu naturel

La baignade en milieu naturel se déroulera sur le site d'Aiguelèze du samedi 29 juin* au dimanche 1er septembre 2019 de 14h30 à 19h00.



La commune de Rivières et sa baignade ont obtenu leur première labellisation : « Pavillon Bleu » pour la saison 2019.

Ce label international récompense une qualité des eaux de baignade excellente et une gestion environnementale exemplaire (eau, déchets et sensibilisation).

Après Trébas, Rivières est la deuxième commune labellisée sur les 380 km de la rivière Tarn.

Article à retrouver sur « ladepeche.fr » - 16/06/2019

Du côté de la mairie...

Budget communal 2019 - voté en avril 2019

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé Chapitre	Budget 2019
011	Charges à caractère général	143 500,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	170 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	85 950,00 €
66	Charges financières	20 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	67 335,00 €
014	Atténuation de produits	106 970,00 €
023	Virement à la section d'investissement	265 000,00 €
042	Opération d'ordre de transfert	500,00 €
	TOTAL	859 255,00 €

RECETTES FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé Chapitre	Budget 2019
002	Résultat d'exploitation reporté	243 101,36 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchés	90 400,64 €
73	Impôts et taxes	304 678,00 €
74	Dotations, subventions et participations	112 773,00 €
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00 €
76	Produits financiers	6 002,00 €
77	Produits exceptionnels	2 300,00 €
	TOTAL	859 255,00 €

DEPENSES INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé/Opération	Montant
00	financières	63 500,00 €
000	non individualisé	25 381,00 €
214	régie	40 000,00 €
218	Favil	134 000,00 €
231	Mobilier Aiguelèze	5 000,00 €
235	Ordinateur	1 000,00 €
238	Éclairage Public	23 000,00 €
241	PLU	2 000,00 €
243	Salle des fêtes	173 883,00 €
246	Rénovation bâtiments	20 000,00 €
248	Travaux réseaux	15 000,00 €
265	Engin roulant	25 000,00 €
240	Mairie	8 000,00 €
242	Réserve foncière	20 000,00 €
258	Baignade en Milieu Naturel	5 000,00 €
264	Aménagement paysager	7 500,00 €
272	Conteneur	5 000,00 €
273	Port	60 000,00 €
274	Appartement « Domaine du Green »	50 000,00 €
	TOTAL	683 364,00 €

RECETTES INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Montant
00	Financières	51 477,07 €
000	Emprunt	110 000,00 €
001	Solde exécution	144 677,93 €
021	Virement investissement	265 000,00 €
040	Opération d'ordre	500,00 €
243	subvention salle fêtes	101 709,00 €
264	Subvention am. Paysager	10 000,00 €
	TOTAL	683 364,00 €



Balayeuse Citymaster 600



Rosalie à pédales



Kangoo électrique

Acquisitions communales 2019 visibles sur les routes riviéroises...

Du côté de la mairie...

Marché de Pays 2019



La municipalité vous propose à nouveau cette animation estivale qui d'année en année connaît un succès populaire grandissant et ce grâce notamment à votre participation soutenue et enthousiaste. Vous retrouverez vos habitués producteurs toujours fidèles à Rivières plus quelques nouveautés, soit une vingtaine d'exposants au total. Même principe également avec les assiettes chaudes ou froides à consommer sur place, les animations musicales diverses et variées, les voitures anciennes et la promenade en calèche. Un rendez vous estival à Rivières à ne pas manquer dans un cadre champêtre et une ambiance conviviale en espérant comme l'an dernier que le soleil éclaire notre jolie marché.

Rendez vous cet été tous les lundis à partir de 18h sur l'aire de pique nique d'Aiguelèze.

1er marché le lundi 08 juillet et en suivant jusqu'au lundi 26 août soit 8 marchés au total*.

**Voir détail des animations en page 16...*



Amis associatifs,

Un évènement à annoncer ?
Une manifestation à partager ?

Adressez vos articles pour une parution sur le journal de LA DEPECHE à :

evelyne.ladepeche@orange.fr



Vous souhaitez recevoir des informations sur les actualités riviéroises ?

Pensez à vous abonner à la Newsletter via une simple demande par mail au secrétariat nous indiquant votre messagerie.

A bientôt...



L'Equipe municipale tient à cœur la mise en place de l'adressage communal. Beaucoup de rues ou voies n'ont pas de nom et de nombreuses maisons, pas de numéro... Pour cela, les administrés intéressés sont invités à proposer leurs idées.

Une rencontre est prévue courant deuxième semestre 2019.
Merci de votre collaboration.

Côté local...

Unité de production d'eau potable de Rivières

Une étape décisive a été franchie le 24 avril dernier avec la connexion de la nouvelle usine au réseau de distribution. Les Riviérois sont logiquement les premiers à recevoir cette information comme ils ont été en première ligne durant tout le chantier. Le changement d'usine s'est fait en douceur, parfaitement préparé par les équipes du syndicat et du constructeur qui travaillent en parfaite (mais aussi parfois virile) collaboration depuis des mois dans cet objectif. La qualité de l'eau s'est encore accrue en particulier dans la régularité du « ph », ce que les palais les plus affûtés ont remarqué rapidement quand la "nouvelle" eau a commencé à alimenter tout le réseau.

Il reste désormais trois chantiers annexes à mener à bien : le branchement définitif sur le nouvel exhaure (dispositif de pompage dans le Tarn) et la démolition de la partie inutile de l'ancienne usine. Les travaux commenceront avant la fin du printemps pour se terminer à l'automne, sans conséquence significative sur le voisinage. Il sera ensuite temps de planter les derniers arbres et haies, en collaboration avec la mairie de Rivières



L'office de Tourisme se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la création de votre hébergement saisonnier en vous proposant des ateliers numériques, des éducteurs, la communication de votre offre sur ses supports, des brochures à votre disposition...

Une chambre d'hôtes ou un meublé saisonnier qui débute son activité doit faire une déclaration en Mairie.

Cette démarche est à présent très simple, vous pouvez le faire directement sur tarn.declaloc.fr

Les déclarations sur cette plateforme remplacent les documents cerfa N° 13566*03 et cerfa N° 14004*04 que vous deviez remplir en mairie.

Toutes les déclarations, cessations, modifications sont ainsi dématérialisées et centralisées et accessibles depuis votre espace personnel...

La procédure est la suivante :

- Le propriétaire se connecte à la plateforme tarn.declaloc.fr
- Il s'enregistre en tant que propriétaire.
- Il enregistre son hébergement (meublé ou chambre d'hôtes)
- Le propriétaire reçoit la confirmation dans son espace personnel.



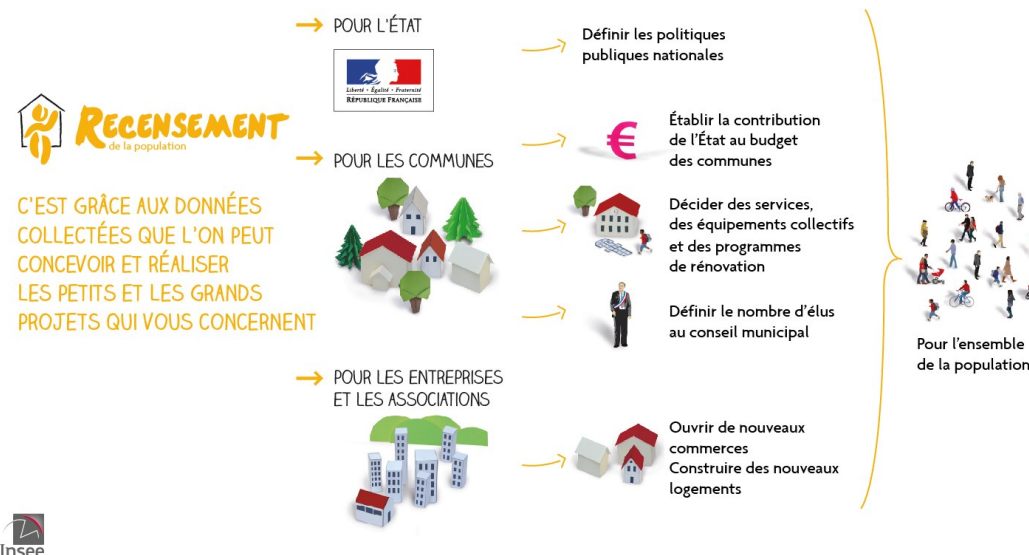
En application de l'arrêté préfectoral en date du 25/07/2000, les travaux bruyants sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 20h
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 20h
- le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



Recensement de la population

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



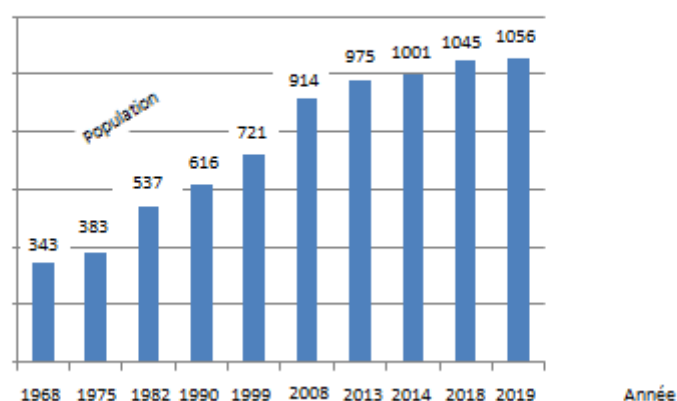
Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Durant cette période, des agents recenseurs auront pour mission de se déplacer dans vos maisons pour la traditionnelle enquête de recensement.

La commune sera partagée en 3 secteurs, nombre d'agents qui devront être choisis pour missionner.

Si cela vous intéresse, merci de vous faire connaître en mairie avant le mois de septembre.

Démographie Riviéroise



Carte de Cassini, première carte topographique et géométrique établie à l'échelle du royaume de France dans son ensemble.



Photo aérienne prise dans les années 1960

Site d'Aiguelèze

- Source : www.geoportail.gouv.fr -



Photo aérienne récente

Site d'Aiguelèze

- Source : www.geoportail.gouv.fr -

Du côté de la mairie...

Eclairage public

Quelques nouvelles de notre réseau d'éclairage public communal depuis ces derniers mois :

- Déplacement luminaires dans la **rue des Vergers** depuis le chemin piétonnier : 9 477.06 € HT (contribution communale 6567.42€ HT).
- Remplacement de 8 organes de commande par des **horloges astronomiques** sur les armoires de commande non équipées afin d'optimiser les temps de fonctionnement : 2934.93 € HT (contribution communale 996.77€ HT).
- Remplacement de 18 luminaires de type « ballons fluorés » par des **luminaires LED et des organes de sécurité** leur afférent sur l'ensemble de la commune: 11 328.22€ HT (contribution communale 3847.32 € HT). Ce dernier remplacement de ce type luminaire très énergivore et qui contribue à la pollution lumineuse, est le terme d'un programme pluriannuel d'investissement.

Le cout total des travaux est de 23 740€ HT.

La participation de la commune s'élève à 11 411€ HT.

La contribution prise en charge par le SDET est de 52% du montant total.

L'ensemble de ces travaux permettra de réaliser une économie estimée à 70% de la consommation actuelle.



La commune va lancer une expérimentation d'extinction de nuit au niveau du lieu-dit « La Janade » d'ici la fin du mois de Juin. Des extinctions partielles devraient être réalisées en concertation avec les riverains, sur d'autres zones de la commune.

Voirie

Travaux réalisés sur 2018 ou prévus en 2019 :

- Reprise de l'entrée et de la sortie Parking Aiguelèze
- D200 reprise des bordures virage petit rayon sortie Aiguelèze
- VC1 : 3 tronçons vont être repris (dérasement accotements et renouvellement enduits)
- Marquage des parkings Lapérouse et du camping.
- Impasse VC 102 reprofilage en 0/20 « La Courmardarié »

Montant total de l'ensemble des opérations citées ci-dessus : 59 000 € TTC.

La sécurisation pour le ralentissement de la vitesse au niveau de « La Janade » est en cours.

Un marché de travaux devra être établi afin d'obtenir les meilleurs tarifs.



Le programme 2018 a été terminé tardivement et a débordé sur l'année 2019 en raison des diverses difficultés rencontrées :

- transfert de compétence de la voirie au niveau de l'agglomération
- planning de l'entreprise titulaire du marché sur notre secteur
- conditions météorologiques

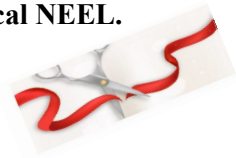
Nous vous prions de nous excuser pour les désagréments occasionnés.

Retour sur les inaugurations communales

Samedi 15 juin, la population riviéroise a participé à la découverte des dernières réalisations communales.

L'inauguration de la salle communale a clôturé cette matinée, animée par un discours de Monsieur le Maire, de Paul SALVADOR et de Pascal NEEL.

Retour en image...



Cérémonie du 8 mai 1945 autour du Monument aux Morts récemment rénové



Visite des écoles suite aux travaux de création de classe et d'isolation extérieure



Retour sur les inaugurations communales



Visite de la salle communale rénovée à l'intérieur mais aussi au niveau de la toiture



A l'issue de cette matinée d'inauguration s'est déroulé le traditionnel repas des retraités (reporté depuis janvier pour cause de travaux)